

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2021

<u>Présent-e-s :</u>	Mme	Véronique	Crettenand	DCe	Présidente
	Mme	Myriam	Boucris	BA	Secrétaire bureau
	Mme	Anne	Antille	DCe	Conseillère
	Mme	Marceline	Barrillier	LR+	Conseillère
	M.	Marc	Boymond	DCe	Conseiller
	Mme	Corinne	Brechbühl Molnarfi	BA	Conseillère
	M.	Christian	Frey	BA	Conseiller
	M.	Benoît	Gaud	DCe	Conseiller
	M.	Alexandre	Krasnosselski	DCe	Conseiller
	M.	Jean-Claude	Marchand	LR+	Conseiller
	M.	Ginior	Rana Zolana	LR+	Conseiller
	Mme	Stéphanie	Reusse	BA	Conseillère
	Mme	Sylviane	Schrag	DCe	Conseillère
	M.	Nicolas	Vernain	BA	Conseiller
	Mme	Raphaëlle	Wenger	BA	Conseillère
	Mme	Béatrice	Guex-Crosier	DCe	Maire
	M.	Conrad	Creffield	LR+	Adjoint
	M.	Luc	Lavarini	DCe	Adjoint
	M.	Claude	Crottaz		Secrétaire général
<u>Excusé-e-s :</u>	Mme	Sonia	Cathrein	LR+	Vice-présidente
	M.	Florian	Barthassat	DCe	Conseiller
<u>Procès-verbaliste :</u>	Mme	Frédérique	Barbe		

BA : Bardonnex Alternative
 DCe : Démocrate-chrétien et Entente
 LR+ : Libéral, Radical et Plus

Mme V. Crettenand, présidente, salue l'assemblée et le public présent. Elle excuse l'absence de Mme S. Cathrein et de M. F. Barthassat et ouvre la séance à 20h30.

I APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

- I. Approbation de l'ordre du jour
- II. Approbation du P.V. de la séance du 14 septembre 2021
- III. Communications du Bureau du Conseil municipal
- IV. Communications de Mme le maire et des adjoints
- V. Rapport des présidents des commissions
- VI. Projet de délibération, résolution, motion :
 - VI.1 *P-D-1515 Crédit budgétaire supplémentaire 2021 de CHF 10'000,- / Solidarité avec la population afghane*
 - VI.2 *P-D-1516/A Approbation du budget de fonctionnement 2022, du taux des centimes additionnels et de l'autorisation d'emprunter*
- VII. Décision de l'AG de l'ACG du 15 septembre 2021 sujette à opposition des Conseils municipaux
- VIII. Propositions individuelles, questions et divers
- IX. Calendrier

➔ **N'appelant aucune modification, l'ordre du jour est approuvé.**

II APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2021

➔ **N'appelant aucune remarque, le procès-verbal de la séance du 14 septembre 2021 est approuvé avec remerciements à son auteure.**

III COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

- La présidente a reçu une pétition, munie d'une centaine de signatures, ayant pour titre « *Landecy sans transit ! Rendons Landecy à ses habitantes et ses habitants* ». Comme il lui a été demandé par ses auteurs, elle la transmet officiellement aux autorités communales pour traitement.
- La présidente ayant obtenu des informations divergentes quant à l'obligation de porter le masque lors des séances plénières du Conseil municipal, elle demande à toutes et à tous de porter ce dernier dans l'attente d'éclaircissements du Service du médecin cantonal.
- Lecture du courrier de remerciements, du 26 septembre 2021, de Festiverbant pour l'aide apportée au bon déroulement de sa 22^{ème} édition qui s'est tenue pour la première fois au hangar de Compesières.
- Lecture du courrier, du 14 septembre 2021, de M. le conseiller d'Etat Thierry Apothéloz, relatif à la modification de la loi sur l'administration des communes (LAC; B 6 05) portant sur la possibilité de disposer de membres suppléants dans les conseils municipaux.

IV COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

1. Dépassement de ligne budgétaire

Depuis l'introduction, sur la plateforme TPG, de la subvention de CHF 100.- à l'achat d'abonnements annuels TPG (Junior, adultes, AVS), il a été constaté une très forte augmentation des sollicitations.

Aussi, **Mme B. Guex-Crosier** informe qu'il y aura un dépassement important sur la ligne budgétaire correspondante d'environ CHF 10'000,-, ceci afin de satisfaire les demandes.

Elle ajoute que l'Exécutif a préféré agir ainsi en informant de ce dépassement plutôt que de ne plus accorder de subventions, la ligne budgétaire étant atteinte.

2. Eki-thé

Malgré la délibération votée le 18 mai dernier et le versement de la subvention complémentaire de CHF 6'000,-, l'Eki-thé fermera ses portes à fin novembre.

3. Série télévisée *La chance de ta vie*

La série télévisée *La chance de ta vie* a récemment été diffusée sur la chaîne romande. **Mme B. Guex-Crosier** rappelle que certaines scènes ont été tournées dans la Commanderie.

4. Engage.ch

Le bilan de engage.ch a été transmis à l'ensemble des membres du Conseil municipal par courriel. **Mme B. Guex-Crosier** indique que cette action a mobilisé passablement d'énergie au niveau de l'administration de la commune. Elle relève qu'il a été passablement difficile de faire crocher les jeunes qui n'étaient visiblement pas fan de visioconférence...

5. Présentation publique et débat en lien avec la votation communale du 28 novembre prochain

Mme B. Guex-Crosier invite les membres du Conseil municipal à participer à la présentation publique et au débat qui suivra en lien avec la votation communale du 28 novembre. Cette soirée est prévue le 1^{er} novembre prochain à 19h à la salle communale, un tout-ménage sera distribué prochainement.

V. RAPPORT DES PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS

Commission de l'aménagement, de l'urbanisme et de la mobilité :

M. A. Krasnosselski indique que la commission a, lors de ses dernières séances :

- préavisé des requêtes en autorisation de construire,
- reçu des représentants de l'Office des monuments et des sites pour une présentation de l'inventaire des bâtiments, sis sur la commune de Bardonnex, qui revêtent un intérêt particulier.

Commission des bâtiments, école et sports :

Mme S. Reusse indique que la commission a, lors de sa dernière séance :

- étudié les différentes options, pour la construction de la nouvelle école, relatives notamment à l'isolation, au type de chauffage, etc.

Commission environnement et développement durable :

M. J.-Cl. Marchand indique que la commission a, lors de sa dernière séance :

- fait un débriefing du Clean Up Day qui s'était déroulé quelques jours auparavant,
- abordé le projet « *Printemps d'abeilles* », bien qu'il semble, pour l'instant, dans l'impasse,
- distribué les dossiers de l'aide au développement au sein des membres de la commission.

Commission des finances, de l'économie et de la sécurité :

M. Ch. Frey indique que la commission ne s'est pas réunie depuis la dernière séance du Conseil municipal.

Commission des routes, travaux et emplacements communaux :

M. B. Gaud indique que la commission a, lors de sa dernière séance :

- travaillé à la réalisation de panneaux pour un « bien vivre ensemble » qui seront installés sur les vignes.

Commission sociale et culture :

Mme S. Schrag indique que la commission a, lors de sa dernière séance :

- reçu des membres du comité de « l'Orgue de Compesières » au sujet du projet de rénovation de ce dernier,
- étudié le projet d'attribution de l'aide sociale en Suisse proposé par M. Ch. Frey.

VI PROJET DE DÉLIBÉRATION, RÉOLUTION, MOTION

1. P-D-1515 Crédit budgétaire supplémentaire 2021 de CHF 10'000,- / Solidarité avec la population afghane

Personne ne s'opposant à l'entrée en matière, la présidente cède la parole à **Mme S. Schrag** qui, au nom du groupe DC & Entente, souhaite exprimer sa solidarité au peuple afghan par le biais du versement d'une aide d'urgence au Comité international de la Croix-Rouge (CICR), encore présent dans le pays. Elle relève la précarité de la population civile et les conditions de vie terribles infligées plus particulièrement aux femmes et aux enfants.

M. Ch. Frey indique que le groupe Bardonnex Alternative remercie Mme S. Schrag pour son argumentation qu'il partage entièrement. Le peuple afghan vit une situation extrêmement difficile et il est important de se mobiliser pour éviter que cette dernière ne devienne encore plus catastrophique. Il précise que le CICR n'est pas le seul à oser rester et apporter son aide dans le pays, le mouvement *Médecins sans Frontières* (MSF) maintient l'exploitation de plusieurs cliniques, dont l'une, particulièrement importante, est une maternité. Aussi, le groupe propose un amendement au projet de délibération, soit de porter la somme à CHF 20'000,- à répartir équitablement entre le CICR et MSF.

Le CICR n'intervenant que dans les zones où il existe un conflit ouvert, **M. J.-C. Marchand** demande s'il est confirmé que celui-ci est encore actif en Afghanistan ?

Sans remettre en question une aide à l'Afghanistan et rappelant que la commune de Bardonnex a budgétisé près de CHF 100'000 en 2021 pour l'aide au développement et l'aide sociale en Suisse, **M. M. Boymond** estime que le montant proposé par le groupe Bardonnex Alternatif est un peu excessif.

M. G. Rana Zolana croit avoir entendu que la Conseil fédéral avait annoncé aujourd'hui son souhait d'attribuer une aide pour un montant d'un milliard à l'Afghanistan. Ceci reste cependant à confirmer. Se référant au budget de la commune, une aide de CHF 20'000.- lui paraît également disproportionnée.

Selon **M. Ch. Frey**, il est important que la commune se fixe des priorités. La situation en Afghanistan est criante et elle supplante largement d'autres demandes. On ne peut qu'applaudir l'aide envisagée par le Conseil fédéral bien que celle-ci doive encore être approuvée par les Chambres.

Cédant la présidence le temps d'une question, **Mme V. Crettenand** aimerait savoir si c'est le choix du CICR qui pousse le groupe Bardonnex Alternative à proposer une aide plus conséquente et diversifiée.

M. Ch. Frey rappelle que le CICR a pour première mission de faire appliquer les Conventions de Genève, comme deuxième mission de visiter les prisonniers, comme troisième mission d'acheminer du matériel dans les régions fragiles, etc. Il semblerait qu'il contribue également au fonctionnement d'une clinique en Afghanistan. En temps de guerre, les soins apportés à la population sont, selon lui, primordiaux. Bien qu'un semblant de paix se soit installé dans les contrées contestées afghanes, les populations osent à nouveau se rendre à l'hôpital, dans les cliniques et à la maternité pour recevoir des soins. Bien que cela ne soit pas le choix du CICR qui gêne, il pense, sans vouloir faire de comparaison, que le travail fourni par MSF est tout aussi important et mérite également un financement.

Après une recherche sur le net, **Mme S. Reusse** précise que c'est l'Union européenne qui a annoncé une aide humanitaire d'un milliard d'euros à l'Afghanistan.

M. J.-C. Marchand, partageant l'idée de soutenir les deux mouvements et d'apporter une aide correspondant aux capacités budgétaires de la commune, propose un nouvel amendement, soit un montant de CHF 10'000,- à répartir équitablement entre le CICR et MSF.

Selon **Mme S. Reusse** un versement de CHF 5'000,- dans de telles structures ne représentera, au final, qu'une toute petite aide.

M. G. Rana Zolana : « Qu'importe la somme versée, elle sera toujours dérisoire dans une telle situation ».

Mme M. Barrillier indique que les CHF 10'000,- pourraient également être intégralement versés à MSF.

Bien qu'il ne participe pas au débat, **M. C. Creffield** fait part d'informations et de chiffres quant au travail aux soins prodigués par la CICR en Afghanistan entre janvier et juin 2021 ceci afin de démontrer que le CICR ne se limite pas à la visite de prisonniers et quelque assistance aléatoire à la population.

Mme R. Wenger pense que financer les deux entités est une bonne idée. Elle comprend que le doublement de la somme proposée soit un sujet délicat et tient à rappeler que le CICR est le premier partenaire humanitaire de la Suisse.

M. Ch. Frey n'a pas les chiffres exacts mais il pense que le travail fourni par MSF en Afghanistan est équivalent à celui du CICR.

Selon **M. M. Boymond**, le débat devient ridicule car il ne s'agit pas d'un concours de performances entre le CICR et MSF. Il s'agit d'attribuer une aide au peuple afghan et partager la somme entre les deux entités lui paraît une bonne alternative.

- ➔ La parole n'étant plus demandée, la présidente soumet au vote l'amendement proposé par Bardonnex Alternative, soit de porter la somme à CHF 20'000.- à répartir équitablement entre le CICR et MSF. Celui-ci est refusé par 8 voix contre, 6 voix pour.
- ➔ La présidente soumet ensuite au vote l'amendement proposé par M. J.-Cl. Marchand, soit de maintenir le montant de CHF 10'000.- à répartir équitablement entre le CICR et MSF. Celui-ci est refusé – la présidente vote – par 7 voix contre, 6 voix pour, 2 abstentions.
- ➔ La présidente soumet enfin au vote le projet de délibération D-1510.

D – 1510 Crédit budgétaire supplémentaire 2021 de CHF 10'000.- / Solidarité avec la population afghane

Considérant,

- *le drame humain et social qui se joue en Afghanistan, dont la population est menacée dans ses libertés fondamentales et son intégrité,*
- *que l'Afghanistan traverse une phase de transition dont il est difficile de prédire l'issue, mais sachant que les besoins humanitaires resteront élevés,*
- *les terribles souffrances subies par la population civile,*
- *les inquiétudes du Conseil d'État de la République et Canton de Genève exprimées lors du point de presse du 25 août 2021,*
- *l'exposé des motifs,*
- *la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, article 30, alinéa 1, lettre d.*

Sur proposition de Madame le maire,

➔ **le Conseil municipal décide**

1. De soutenir l'action du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en Afghanistan et auprès des réfugiés afghans.
2. D'ouvrir à l'Exécutif un crédit de CHF 10'000,- pour soutenir cette action.
3. De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par le capital propre.

Cette délibération est adoptée par 12 voix pour, 2 abstentions.

2. P-D-1516/A Approbation du budget de fonctionnement 2022, du taux des centimes additionnels et de l'autorisation d'emprunter

Personne ne s'opposant à l'entrée en matière, la présidente cède la parole à **Mme B. Guex-Crosier** qui détaille les documents remis à chaque membre du Conseil municipal. Elle poursuit en parcourant le document intitulé « Présentation du projet de budget 2022 » et relève quelques éléments-clé, soit notamment aux charges :

- une augmentation de celles liées à la petite enfance (CHF 40'500,- au GIAP, CHF 9'500,- à Citron Myrtille, CHF 70'000,- au restaurant scolaire, CHF 46'000,- à l'AFJ/GSO),
- le renforcement des actions liées à la thématique environnementale,

- l'engagement de personnel en vue de l'ouverture d'une filiale postale en mairie,
- le maintien des prestations offertes aux habitants de la commune (subventions TPG, périscolaire, cartes journalières CFF, activités pour les seniors),
- une politique soutenue pour l'aide au développement durable à l'étranger et aux actions sociales menées en Suisse (0.7% du total des charges moins les amortissements pour chacune),
- événements communaux en 2022 (200^e anniversaire des SPV de Bardonnex et patinoire de Compesières),
- le remplacement des panneaux de votations,

et aux revenus :

- l'établissement du budget sur la base de 43 centimes,
- une estimation égale aux rentrées fiscales des personnes physiques annoncées par le canton,
- des recettes de la taxe professionnelle communale estimées à CHF 130'000,
- une fréquentation scolaire en hausse pour les élèves domiciliés à Plan-les-Ouates (environ CHF 20'000,-),
- une valeur locative de CHF 668'000,- de la halle artisanale,
- un revenu de la péréquation intercommunale (FI) CHF 121'000,- – en 2021, il s'agissait d'un poste de charge de CHF 84'000,-,
- une augmentation de CHF 149'000,- des revenus liés à l'impôt à la source contrebalancée par une compensation financière versée aux communes frontalières françaises en hausse de CHF 140'000,-.

Elle termine en indiquant que le projet de budget présente un excédent de revenus de CHF 5'023. Ajouté aux amortissements, il révèle un autofinancement s'élevant à CHF 917'559 ce qui fait ressortir une insuffisance de financement des investissements (recours à l'emprunt) de CHF 3'193'041.

M. N. Vernain demande s'il a été constaté un impact de la RFFA (loi sur la réforme fiscale et financement de l'AVS) quant aux entrées fiscales des personnes morales ?

Mme B. Guex-Crosier répond par l'affirmative ; cependant, n'ayant pas les chiffres exacts, elle propose de reprendre ce point en commission des finances.

M. N. Vernain demande si l'investissement projeté pour le patrimoine arboré communal fait suite au crédit voté pour la réalisation d'un inventaire.

Mme B. Guex-Crosier répond également par l'affirmative; elle précise toutefois que le rapport n'a pas encore été reçu.

M. G. Rana Zolana remercie Mme le maire pour la clarté de ses explications et propose le renvoi du projet de budget dans les différentes commissions du Conseil municipal.

Mme R. Wenger s'interroge sur le choix du recours à un prestataire externe pour le remplacement du concierge communal plutôt qu'à un nouvel engagement.

Mme B. Guex-Crosier indique qu'il s'agit d'un choix temporaire. Etant donné que la construction de la nouvelle école entraînera la suppression de l'appartement du concierge, l'Exécutif a préféré recourir momentanément à un service de conciergerie externe.

M. N. Vernain demande combien il y a d'équivalent plein temps (EPT) dans l'administration ?

Mme B. Guex-Crosier indique qu'il y a 5.6 EPT dans l'administration communale.

- ➔ La parole n'étant plus demandée, le renvoi du projet de budget 2022 dans les différentes commissions est accepté à l'unanimité, soit par 14 voix pour.

VII. DÉCISION DE L'AG DE L'ACG DU 15 SEPTEMBRE 2021 SUJETTE À OPPOSITION DES CONSEILS MUNICIPAUX

Lors de sa séance du 15 septembre 2021, l'Assemblée générale de l'ACG s'est prononcée en faveur de l'octroi, par le Fonds intercommunal au SIACG, d'une subvention de 2.2 millions de francs pour l'acquisition et l'implémentation d'un système d'information de gestion des ressources humaines (SIRH) destiné aux 44 communes membres.

La parole n'étant pas demandée, la présidente prend acte qu'aucun membre du Conseil municipal ne souhaite s'opposer à la décision susmentionnée.

VIII. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES, QUESTIONS ET DIVERS

1. Conseil municipal – port du masque sanitaire

Pour la sécurité et la santé de toutes et tous, **M. Ch. Frey**, au nom du groupe Bardonnex Alternative, demande que le port du masque sanitaire soit maintenu lors des séances du Conseil municipal, ce d'autant plus que la distance entre chaque personne est restreinte.

2. Boîte jaune postale

Mme M. Barrillier transmet que plusieurs personnes du quartier « Route d'Annecy – route des Hospitaliers » souhaitent, suite à la fermeture du bureau de poste, l'installation d'une nouvelle boîte jaune dans le secteur.

Mme B. Guex-Crosier indique que la demande sera transmise à La Poste.

3. Chemin des Forches – arbre sec

Mme M. Barrillier signale qu'un jeune arbre a séché en bordure du chemin des Forches, à la hauteur du manège. Elle demande si celui-ci peut être remplacé ?

Mme B. Guex-Crosier répond que la Commune s'assurera, avant d'entreprendre toute démarche, que cet arbre sec se situe bien sur le domaine public et non sur une parcelle privée.

4. Eco-point – aide aux personnes âgées

Suite à l'installation de l'éco-point de la route des Hospitaliers, une personne âgée a interpellé Mme R. Wenger pour lui faire part de sa difficulté à évacuer ses déchets. **Mme R. Wenger** souhaite que la commune réfléchisse à cette problématique.

M. L. Lavarini répond que la Plateforme des bénévoles a notamment été créée pour ce type d'action. Il encourage donc Mme Wenger à relater l'information à la personne concernée afin qu'elle prenne contact avec la responsable de la plateforme.

Habitante du quartier, **Mme B. Guex-Crosier** précise que le nouvel éco-point se situe à proximité de l'endroit où se trouvaient les containers auparavant; il n'y a donc pas de changement.

Mme R. Wenger indique qu'un container pour les ordures ménagères était installé au sous-sol de l'allée. La personne citée ne triant pas ses déchets, le changement est important pour elle.

Prenant note de ces déclarations, **Mme B. Guex-Crosier** recommande vivement à Mme R. Wenger de transmettre les coordonnées de la plateforme à cette personne. Les bénévoles la constituant ne demandant qu'à rendre service à la population.

M. L. Lavarini ajoute que ceci démontre l'importance de l'installation d'éco-points au plus proche des gens.

M. G. Rana Zolana propose que Mme R. Wenger fasse des propositions en commission sociale si elle devait avoir des idées pour résoudre ce type de problème.

5. Bilan carbone

Il avait été communiqué à **Mme C. Brechbühl Molnarfi**, qu'une personne de la mairie avait participé à l'atelier « Outil Bilan carbone communal » organisé par le canton. Elle aurait voulu avoir un retour à ce sujet.

Si une personne de l'administration a effectivement participé audit atelier, **Mme B. Guex-Crosier** indique qu'un retour pourra être fait et transmis à la commission de l'environnement et du développement durable.

6. Journal communal Bard'aujourd'hui

Les résolutions, motions et délibérations acceptées par le Conseil municipal sont listées dans le journal communal Bard'aujourd'hui. **Mme S. Reusse** souhaiterait que les objets refusés figurent également ce qui permettrait à la population d'avoir une vision d'ensemble des travaux et réflexions menés au sein du Conseil municipal.

Mme B. Guex-Crosier propose que ce point soit discuté au sein de l'Exécutif.

7. Fontaine de Landecy

Mme S. Reusse a été interpellée par des personnes dérangées par le fait que l'eau de la fontaine de Landecy coule en permanence. Ces dernières ont suggéré l'installation d'un bouton pressoir.

M. C. Creffield indique que la même remarque avait été faite pour la fontaine de Charrot. Les SIG avait été interpellés à ce sujet et il avait été expliqué qu'un flux en continu assurait la potabilité de l'eau.

Mme S. Reusse remercie pour l'explication; elle relève toutefois que certains points d'eau potable sont accessibles par bouton pressoir.

8. Local de vote du 28 novembre 2021

Il semblerait que le vice-président du local de vote du 28 novembre prochain, lors duquel sera voté l'installation d'un éco-point à la place De-Brunes, soit un membre du comité référendaire ; ceci dérange **M. J.-Cl. Marchand**.

La présidente du local de vote, **Mme S. Schrag**, confirme que le Service des votations lui a remis des documents sur lesquels M. Pascal Peduzzi est inscrit en qualité de vice-président.

M. Pascal Peduzzi n'habitant plus la commune, **Mme B. Guex-Crosier** signale que le Service des votations a informé la commune que la suppléante de ce dernier, Mme Sophie Hottelier, le remplacerait lors de ladite votation.

9. Budget communal

M. N. Vernain demande s'il serait possible d'avoir accès au budget communal en format *Excel*, ce qui permettrait de faire des éventuels extractions et tris ?

Mme B. Guex-Crosier répond qu'aucun nouveau document ne sera transmis pour l'étude du projet de budget 2022. L'Exécutif se penchera sur la question pour les prochaines années.

10. Soirée du Conseil municipal

Mme S. Reusse remercie les membres du Bureau du Conseil municipal pour l'organisation de la soirée du Conseil qui a été très agréable.

IX CALENDRIER

Commissions				
	Aménagement, urbanisme et mobilité	08.11.21	18h30	Salle des commissions
	Bâtiments, école et sports	02.11.21	20h00	Salle des commissions
		16.12.21	18h30	Salle des commissions
		20.01.21	18h30	Salle des commissions
	Environnement et développement durable	02.11.21	18h30	Salle des commissions
	Finances, économie et sécurité	11.11.21	18h30	Salle des commissions
	Routes, travaux, et emplacements Communaux	20.10.21	18h30	Salle des commissions
		03.11.21	18h30	Salle des commissions
	Sociale et culture	04.11.21	19h30	Salle des commissions
		08.11.21	18h30	Salle des commissions
	Bureau	04.11.21	18h30	Mairie
	Conseil municipal	16.11.21	20h30	Salle des Chevaliers

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente remercie l'assistance et lève la séance à 21h59. Elle convie l'assistance à une verrée à la salle des commissions.

Véronique Crettenand, présidente

Bardonnex, le 22 octobre 2021/fb